

Fiche de renseignements

L'Université de Neuchâtel met au concours un poste de

Professeur-e ordinaire ou Professeur-e assistant-e en pré-titularisation conditionnelle (tenure track) en Philologie classique (100 %).

Caractéristiques du poste : Les candidat-e-s devront être en mesure d'offrir des enseignements dans le domaine des langues, littératures et cultures de l'antiquité grecque et latine ainsi que d'autres thèmes en relation avec la culture, avec un accent en littérature pour ce qui concerne le niveau du master. La personne retenue lancera et encadrera des recherches notamment financées par fonds de tiers ; elle participera aux recherches et aux activités scientifiques de l'Institut et plus généralement des instituts concernés par les langues anciennes et les sciences de l'antiquité. Elle contribuera au rayonnement de l'Université et de la Faculté des lettres et sciences humaines dans son domaine d'expertise ; elle organisera des manifestations scientifiques et son insertion dans les réseaux scientifiques nationaux (programmes doctoraux en particulier) et internationaux est attendue. Le poste est affilié à l'Institut d'Archéologie et des Sciences de l'Antiquité.

Rattachement : la Professeure ou le Professeur sera rattaché-e à l'Institut d'Archéologie et des Sciences de l'Antiquité en Faculté des lettres et sciences humaines.

Enseignement : La charge d'enseignement s'élève à 7 heures par semaine (professeur-e ordinaire) ou 4 heures par semaine (professeur-e assistant-e avec titularisation conditionnelle). Cours et séminaires de niveau Bachelor et Master.

Encadrement : participation à l'encadrement des étudiant-es et des collaborateurs-trices scientifiques ; direction de mémoires (en Bachelor et en Master) et de thèses de doctorat.

Recherche : Le profil souhaité implique une approche philologique : typiquement des projets d'édition critique, traductions scientifiques, commentaires littéraires, interprétations nécessitant un travail savant avec le texte. Des publications dans les domaines des deux langues (textes grecs et latins) sont souhaitables.

Administration : participation à l'administration de l'institut, de la Faculté des lettres et sciences humaines ainsi qu'aux autres tâches facultaires.

Dotation d'assistanat : poste entre 75 et 100 % selon le statut PO ou PA.

Dotation de secrétariat : accès à des services de secrétariat.

Nomination : la Professeure ou le Professeur est nommé-e pour une durée de quatre ans, éventuellement prolongée de deux ans. Après cette période, la confirmation de la nomination pour une durée indéterminée se fait sur la base d'une évaluation. Par la suite, la Professeure ou le Professeur est soumis-e à une procédure d'évaluation tous les six ans.

Traitement : Se référer au site internet UniNE, <https://www.unine.ch/rh>



Entrée en fonction : 1^{er} août 2023 ou à convenir.

Délai d'envoi de la candidature : 29 janvier 2023.

Candidature : la candidature est à déposer sur le site www.unine.ch/candis (réf. LSH-PHILOLOGIE) sous la forme d'un seul fichier PDF incluant une lettre de motivation, un curriculum vitae détaillé décrivant les activités d'enseignement et de recherche, une liste de publications, la copie des titres obtenus ainsi qu'une liste d'expert-e-s capables d'évaluer les compétences scientifiques du candidat ou de la candidate. La personne candidate exposera (en 3 pages max.) ses intérêts en matière d'enseignement et de recherche, sa vision scientifique du domaine ainsi que les projets qu'elle prévoit de développer à Neuchâtel. Ne pas envoyer de publications pour l'instant, elles seront demandées par la suite.

Renseignements : d'autres renseignements peuvent être obtenus auprès du Président du comité de recrutement, Prof. H. Dridi (hedi.dridi@unine.ch) ou auprès du Doyen de la Faculté (decanat.lettres@unine.ch), ainsi que sur le site de la faculté : <https://www.unine.ch/lettres/home.html>

Soucieuse de promouvoir la diversité au sein de son personnel, l'Université de Neuchâtel s'engage à offrir des conditions de travail non discriminatoires.

